

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 31 (1959)

Heft: 8

Artikel: Politique d'abord : conversation avec Lucien Archinard, architecte

Autor: Archinard, Lucien / Jacquet, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politique d'abord

(Conversation avec Lucien ARCHINARD, architecte)

Si l'on nous a, il y a quelques années, abondamment parlé de l'« engagement » de l'artiste, il semble bien, aujourd'hui, que le thème soit passé de mode. Et pourtant, des personnalités fort éminentes nous avaient dit là-dessus des choses du plus vif intérêt, que nous n'avons pas oubliées : que la sensibilité de l'artiste, par exemple, est déterminée par les conditions économiques qui régissent la collectivité, et qui varient avec elles ; que nos conceptions artistiques sont liées à la civilisation qui nous entoure ; que seuls les artistes de second plan sont « engagés », mais que les artistes de génie, au contraire, engagent leur époque sur des voies que, sans eux, elle n'aurait pas soupçonnées ; et d'autres belles choses encore, dont on ne se souvient plus.

Hélas ! le sujet a cessé d'être « dans le train » avant même que les éminents personnages qui entretenaient ces discussions aient songé à nous parler de l'architecture. Or il se trouve que l'architecte, et l'architecture, auraient dû être au centre de leurs préoccupations et de leurs discours. S'il est un art, en effet, qui soit la sécrétion naturelle d'une société, c'est bien l'art de bâtir : il est non seulement pour le spectateur, mais pour l'« habitant », mais pour le public, mais pour la collectivité, qui seront bien obligés, et de le contempler, et, pour ainsi dire, de le « consommer » : alors que peinture (en tout cas peinture de chevalet), alors que poésie (en tout cas poésie confidentielle), alors que sculpture (en tout cas dessus de cheminées) et musique n'auront jamais pour consommateurs que ceux qui veulent bien l'être. L'architecte, à chaque instant de sa création, ne peut qu'éprouver la présence, terrifiante par ses responsabilités, de ce « plus grand nombre » qui va côtoyer, admirer, aimer, détester son ouvrage, pendant plusieurs générations.

Ce problème, on le voit, égale à lui seul tous les autres problèmes que nous pose l'œuvre d'art. S'il est possible, à toute une catégorie d'artistes, d'émouvoir leur public par l'expression de sentiments lointains, rares, choquants, insolites (et s'il leur est possible d'ignorer et de mépriser les spectateurs, les lecteurs ou les auditeurs qui ne se montrent pas suffisamment admiratifs), il n'est pas possible à l'architecte de ne pas se vouer à l'utilité, à la simplicité, à la force, à la franchise, en somme à une certaine innocence élémentaire sans laquelle ses ouvrages ne seront pas supportables.

Ainsi, les rapports sociaux imposés à l'architecte seront établis, au-delà des scénarios qui s'échauffent à des trouvailles nonpareilles, sur une base large et bien assise : sans cette base, pas de Parthénon, pas de cathédrales, pas de Versailles (parfaitement...), aussi confuse et imparfaite, aussi défectueuse qu'ait été la part du public dans ses créations.

C'est pourquoi l'architecte qui réfléchit à son art est bien vite obligé de faire intervenir, dans ses réflexions, la notion fondamentale de « besoin collectif », considéré en son sens le plus nécessaire, et le plus légitime, et qui dépassera vite les notions, plus délicates peut-être, moins générales en tout cas, qu'il utilisera quand il traitera de ses soucis purement académiques. Le Corbusier s'en est bien vite aperçu, et sa pensée sociologique, sans attendre, a puissamment alimenté sa pensée plastique.

Lucien Archinard et moi, nous échangeons l'autre jour quelques réflexions à ce sujet. Lucien Archinard, non seulement a beaucoup construit, mais il a vite senti cette exigence de « légitimer » les problèmes de notre collectivité, auxquels est soumis le maître d'œuvre. Ce n'est pas, dit-il, parce que nous sommes, à n'en pas douter, dans une période de transition (et quelle période ne l'est-elle pas ?), caractérisée par la rapidité exceptionnelle avec laquelle se modifient nos institutions, ce n'est pas parce que l'hétéroclite, aujourd'hui, est en toutes choses, ce n'est pas parce que le cœur de beaucoup d'entre nous se cramponne à des souvenirs des temps révolus (le cœur des générations suivantes s'y cramponnera certainement moins), ce n'est pour aucune de ces raisons qu'il faut contraindre l'architecte (l'homme public entre tous) à refuser de se donner à la chose publique. Veut-on, oui ou non, que nos successeurs, obéissant à ceux d'entre nous qui se veulent des pionniers, instaurent, ou tâchent d'instaurer, une architecture nouvelle, où l'utilité, le bon sens, l'économie, auront beaucoup plus de place qu'ils n'en avaient dans l'architecture de la génération qui nous a précédés ? Pourquoi alors les institutions qui naissent, ou qui naîtront bientôt, de ces devoirs essentiellement actuels, ne seraient-elles pas servies par les architectes eux-mêmes ?

Lucien Archinard, député au Grand Conseil genevois, pense qu'il est parfaitement utile à un corps législatif de contenir quelques maîtres d'œuvre, en un temps où l'âme même de nos villes se veut d'exprimer les besoins innombrables, et complexes, de la société.

Ainsi, celui qui pense que le fait de bâtir est une manifestation de la vie collective, dans un groupe organisé, ne peut guère, logiquement, que proclamer : « Politique d'abord. » Il saura donner à ce mot son sens originel, magnifique et pur. Il saura oublier les déformations, récentes d'ailleurs, et d'ailleurs éphémères, que la démagogie lui a fait subir. Il retrouvera, au sein d'une collectivité encore maladroitement organisée, peut-être, mais en qui nous sentons aujourd'hui bouillonner l'espoir, il retrouvera, par la politique, la conscience de sa véritable activité spirituelle.

Pierre Jacquet.